

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 22 septembre 2023

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON (arrivé au point n°2), Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Christelle TREHET-COLLET, Marie-Chantal GUILLOT, Monique LE BIHAN, Martine SCOTTO DI VETTIMO et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absente excusée ayant donné pouvoir

Mme Corinne PICARD

Mme Danielle LANGLOIS

Absents excusés

Mme Christine CORBILLON
M. Gérald BOUSSICAULT

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement,
M. Philippe FREMONDIERE, directeur général des services, Ville des Ponts-de-Cé.

POINT N°6 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS PERMANENTES

Madame CHOUTEAU, vice-présidente, expose :

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre acte des décisions d'aides individuelles prises par la commission permanente.

Date Commission Permanente	05/07/23	19/07/23	09/08/23	30/08/23
----------------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Secours pour dettes et impayés

Nombre accordés 1

Nombre refusés

Montants accordés 37,78

Montants refusés

Frais de garderie périscolaire ou de centre de loisirs

Nombre accordés 1

Nombre refusés

Montants accordés

Montants refusés

Chèques services

Nombre accordés	1	1
Nombre refusés		
Montants accordés	90	220
Montants refusés		

Pass Baignade

Nombre accordés	4	2
Nombre refusés		
Montants accordés		
Montants refusés		

Total

Nombre accordés	7	3	0
Nombre refusés	0	0	0
Montants accordés	127,78	220	0
Montants refusés	0	0	0
Nombre de familles	4 familles	2 familles	

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

